

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 30723**

Intitulé

MASTER : MASTER mention Economie des Organisations

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur Modalités d'élaboration de références : CNESER	Recteur de l'académie de Nice ; Président de l'Université Côte d'Azur

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

310 Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion, 312 Commerce, vente

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Effectue la veille organisationnelle et la gestion des systèmes d'information
Analyse l'environnement concurrentiel, organisationnel et institutionnel des entreprises
Utilise les outils de la gestion,
Applique les règles de droit qui caractérisent le monde des PME/PMO
Applique une stratégie de développement au niveau national et/ou international
Dirige la politique managériale des entreprises de la grande distribution ou de détail
Les titulaires du diplôme sont capables de :
Evaluer les besoins en organisation
Opérer des diagnostics organisationnels
Manager le changement organisationnel
Conduire des projets
Appliquer des stratégies d'entreprises dans un cadre concurrentiel
Appliquer le droit commercial
Manager une PME ou une grande entreprise

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les titulaires du diplôme exercent des fonctions de responsable au sein des structures d'entreprises, de firmes ou de certains services des administrations ou des collectivités territoriales.

Les titulaires du diplôme peuvent prétendre aux emplois suivants :
Gestionnaire des entreprises et des administrations publiques ou privées
Manager
Manager des unités commerciales
Manager d'entreprises à succursales multiples
Cadre administratif des PME et des PMO
Cadre d'administration publique et territoriale
Gestionnaire et administrateur d'établissements sociaux et associatifs
Gestionnaire d'entreprises et de l'administration publique ou privée
Directeur Export des produits de la Grande Distribution
Directeur Export des industries des produits de Luxe

Codes des fiches ROME les plus proches :

D1504 : Direction de magasin de grande distribution

D1509 : Management de département en grande distribution

M1301 : Direction de grande entreprise ou d'établissement public

M1302 : Direction de petite ou moyenne entreprise

M1402 : Conseil en organisation et management d'entreprise

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances et compétences constitutives du diplôme. Celles-ci sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Chaque bloc d'enseignement a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Le nombre de crédits par unité d'enseignement est défini sur la base de la charge totale de travail requise et tient donc compte de l'ensemble de l'activité exigée : volume et nature des enseignements dispensés, travail personnel requis, des stages, mémoires, projets et autres activités. Pour l'obtention du diplôme de master, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 ECTS au-delà du grade de licence.

La formation s'organise autour d'un Master 1 mutualisé et 2 parcours de spécialité de Master 2 pour permettre aux étudiants d'acquérir une expertise spécifique :

EMEO : Economie et Management des Entreprises et des Organisations

EMICD : Economie et Management des Industries du Commerce et de la Distribution

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Leur composition comprend : une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation, des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements, des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements.
En contrat d'apprentissage	X		Leur composition comprend : une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation, des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements, des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements.
Après un parcours de formation continue	X		Leur composition comprend : une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation, des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements, des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements.
En contrat de professionnalisation	X		Leur composition comprend : une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation, des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements, des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements.
Par candidature individuelle	X		Possibilité pour tout ou partie du diplôme par VES ou VAP
Par expérience dispositif VAE	X		Jury de validation VAE : enseignants-chercheurs personnes ayant une activité principale autre que l'enseignement et compétentes pour apprécier la nature des acquis, notamment professionnels dont la validation est demandée

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 25 mai 2018, relatif aux accréditations de l'Université Côte d'Azur à délivrer les diplômes nationaux n° **20180483**

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Le décret N°2013-756 du 19/08/2013, articles R.613-33 à R.613-37.

Références autres :

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation d'établissements d'enseignement supérieur

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de

licence professionnelle et de master

Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master, publié au J.O du 27 avril 2002

Arrêté du 4 février 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de master

Décret VAE – Code de l'éducation : article L 613-3 modifié par la loi n° 2015-366 du 31 mars 2015

Pour plus d'informations

Statistiques :

Statistiques d'insertion disponibles auprès de l'observatoire de la vie étudiante (UNICEPRO~OVE)

<http://unice.fr/unicepro/enquetes-et-statistiques/>

Autres sources d'information :

Université Côte d'Azur : <http://univ-cotedazur.fr/>

Université Nice Côte d'Azur

Lieu(x) de certification :

Ministère chargé de l'enseignement supérieur : Provence-Alpes-Côte d'Azur - Alpes-Maritimes (06) [Nice]

Université Côte d'Azur

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Institut Supérieur d'Economie et de Management (ISEM), 24 avenue des Diabls Bleus, 06357 Nice

Historique de la certification :

Création en 2008 du Master Economie et Management des Entreprises et des Organisations

Puis transformation en 2012 Master Economie et Management des Organisations et des Ressources Humaines